



© GAITS

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 : **L'AMBITION D'UN INVESTISSEMENT RECORD**

Débat d'orientation budgétaire
3 février 2023

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EN 2023

→ VERS UN INVESTISSEMENT D'AU MOINS 80 MILLIONS D'EUROS

Le Département souhaite conserver une politique d'investissement ambitieuse en maintenant un niveau de dépenses élevé en 2023. Les dépenses d'investissement restent le principal moteur de l'activité économique du territoire et de la création d'emplois. L'investissement public en est son premier levier.

→ UN RECOURS A L'EMPRUNT RAISONNÉ

L'année 2022 a été marquée par une forte hausse des taux d'intérêts bancaires. Afin de ne pas alourdir la charge de la dette, le recours à l'emprunt sera arbitrée au plus juste, en fonction des besoins de la collectivité. Avec un taux moyen de 1,82 % et une durée de vie moyenne de 5 ans et 8 mois, la dette du Département est parfaitement saine et sécurisée.

→ DES DEPENSES SUPPLEMENTAIRES LIÉES A DES DÉCISIONS NATIONALES

Le budget de fonctionnement devra prendre en compte de nouvelles hausses de dépenses résultant de décisions prises par l'Etat dans le courant de l'année 2022. Il conviendra de les intégrer à nouveau au budget :

- Augmentation du RSA
- Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires
- Hausse de la rémunération pour les métiers de la santé, du social et du médico-social

Le Département poursuivra en 2023 une politique volontariste en matière d'investissement. Il conservera pour cela une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement.

→ DES RECETTES TOUJOURS PLUS DÉPENDANTES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La dernière loi de finances retire au Département les recettes perçues au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Celle-ci est remplacée par une nouvelle fraction de la TVA.

Une part grandissante des recettes de la collectivité sont liées à la dynamique économique locale et nationale :

- Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les ventes immobilières
- Le versement d'une fraction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La dynamique immobilière des Hautes-Pyrénées et la relance de la consommation enregistrée à la sortie de la crise sanitaire ont permis à ces recettes d'augmenter. Elles restent cependant entièrement dépendantes de l'activité économique et de ses aléas. C'est pourquoi le Département restera vigilant dans la gestion de ses dépenses.

UN CONTEXTE ECONOMIQUE TOUJOURS INSTABLE

Le rebond de l'activité économique après la pandémie de Covid-19 a généré de fortes tensions marquées par des difficultés d'approvisionnement et une hausse des prix. La situation s'est accentuée avec le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'inflation devrait continuer à impacter les dépenses d'énergies et de matières premières. La stratégie d'économie et de production énergétique, mise en place il y a plusieurs années le Département permettra d'atténuer cette hausse.

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES

Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr